

On ne réglera pas les problèmes de pouvoir d'achat avec de la charité !

COMMUNIQUÉ CGT FONCTION PUBLIQUE — MONTREUIL > 18 JUILLET 2022

Ce PLFR 2022 finance les mesures prévues par le projet gouvernemental de loi d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat.

LES MESURES ANNONCÉES par le gouvernement ne sont largement pas à hauteur de la situation! Alors que l'inflation galope entre 5,8 (en juin sur un an) et 6,8 % (attendue pour septembre), celui-ci octroie dans sa bonté toute relative:

- Une **indemnité carburant** de 200 ou 100 euros pour les bas salaires (ex: célibataire gagnant moins de 1061 euros bruts ou couple avec moins de 2 123 euros bruts). 100 euros supplémentaires pour les « gros rouleurs »;
 - **+4 % pour le RSA**, Aide adulte handicapé (AAH), bourses étudiantes, pensions retraites.
 - Un allègement des conditions pour l'aide à l'**achat de voitures électriques** (pour celles et ceux qui peuvent se les payer);
 - Relèvement du plafonnement du **bouclier tarifaire gaz et électricité de 4 %** et report d'un an de la suppression du tarif réduit de l'accise sur le gazole non routier;
 - Une **aide exceptionnelle** de rentrée de 100 euros par foyer + 50 euros par enfants pour les bénéficiaires du RSA, RSO, Allocation sociale spécifique et personnes âgées, AAH et boursiers percevant l'allocation logement;
 - La fin de la **redevance audiovisuelle**: restructurations mortifères à prévoir dans tout le secteur! Il est inconcevable que l'on s'attaque aux modalités de financement d'un service public pour augmenter le pouvoir d'achat!;
 - La **réduction des cotisations maladie et maternité des travailleurs indépendants** dont le revenu est proche du SMIC (compensé sans véritable garantie par le budget de l'État);
 - L'augmentation du plafond de la **prime d'intéressement** (aucune obligation et profitable surtout aux cadres);
 - L'augmentation de **3,5 % de la valeur du point d'indice pour les fonctionnaires**. L'extension du Ségur à certains personnels soignants et socio éducatifs de la Fonction publique.
-
- Pour la CGT, **c'est bien la question de la réappropriation des richesses qui doit être au cœur des politiques salariales de pouvoir d'achat**, c'est-à-dire les questions centrales telles que les salaires, le SMIC, les minima de branches, l'accès à des emplois stables et pérennes, la solidarité intra et intergénérationnelle... Ce n'est pas la voie empruntée par ce gouvernement:
 - Exit un **SMIC à 2000 euros brut** avec augmentation automatique de toutes les grilles de salaires dès lors que le SMIC est augmenté;
 - Exit des **négociations salariales immédiates dans les branches**, les entreprises et les administrations, une augmentation des pensions des retraités avec un minimum de 2000 euros brut;



- Exit la résorption de l'**écart salarial femmes-hommes** de 28,7 % en moyenne;
- Exit un **revenu de remplacement** pour les privés d'emploi au minimum au SMIC;
- Exit une **revalorisation immédiate de 10 % de la valeur du point d'indice** des fonctionnaires avec rattrapage des pertes issues des gels successifs;
- Exit la **reconnaissance des diplômes dès l'embauche** et le paiement de la qualification à la même hauteur;
- Exit un **blocage des prix sur les produits de première nécessité**, de l'énergie et une baisse à 5,5 % de la TVA sur ces produits;
- Exit la **baisse du prix des carburants en ponctionnant sur les revenus du capital** des entreprises du secteur pétrolier;
- Exit une **augmentation de 10 % des aides au logement**, une garantie d'autonomie pour les ménages les plus modestes, les étudiants et la désindexation des loyers;
- Exit l'**arrêt des exonérations de cotisations sociales et fiscales** ainsi que le conditionnement des aides publiques aux entreprises;
- Etc., etc.

Œuvrant main dans la main, le gouvernement et les organisations patronales – plus particulièrement le Medef – insufflent la musique du « combien ça coûte », d'un déficit budgétaire et d'une dette publique qui seraient d'un niveau tel que seule une austérité budgétaire généralisée et accentuée serait de bonne politique.

Pourtant, la suppression de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises qui avait remplacé la taxe professionnelle est annoncée où encore la baisse des impôts dits de production...

**Quel que soit le secteur professionnel ou le territoire,
dans le privé comme dans le public, actifs et
retraités, jeunes, privés d'emploi,
les principales revendications des salarié·es en lutte
portent sur l'augmentation générale
des salaires et du pouvoir d'achat.**

**ALORS
FAISONS CONVERGER
NOS LUTTES ET NOS REVENDICATIONS,
TOUTES ET TOUS ENSEMBLE
ET DANS L'UNITÉ
LA PLUS LARGE POSSIBLE,
LORS DE LA MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE
DU 29 SEPTEMBRE,
PAR LA GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS !**